

2ème édition

27 SEPT  
2018

La **DH** Famenne  
Ardenne  
CLASSIC



  
 **SONAMA**  
NAMUR - MARCHE - LIBRAMONT - ARLON  
  
  
Azur en Ardenne  
Hotel | Restaurant | Wellness

  
  
BELGIAN CYCLING  
-EST. 1902-  
  
Fédération Cycliste  
WALLONIE // BRUXELLES  
  
CHEVIGNY  
CYCLO-CLUB  
-EST. 1928-

MARCHE-EN-FAMENNE

· GUIDE TECHNIQUE ·



[www.famenneardenneclassic.be](http://www.famenneardenneclassic.be)

25  
km

35  
km

45  
km

60  
km

Dimanche  
uniquement

> VTT

45  
km

65  
km

85  
km

Samedi  
et dimanche

> Cyclo

20 & 21  
10.2018

# VTT - Cyclo Rando des ARDENNES

WEX – MARCHE-EN-FAMENNE

[randodesardennes.be](http://randodesardennes.be)



## LA NOUVELLE VOLVO V60

LE NOUVEAU MODÈLE FAMILIAL  
LA NOUVELLE VOLVO V60. À PARTIR DE 34.950€\*

2,1 – 7,6 L/100 KM | 49 – 176 G CO<sub>2</sub>/KM (NEDC correlated)

**DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.** Informations environnementales (A.R. 19/03/2004): [www.volvocars.be](http://www.volvocars.be).  
Visuel présenté à titre d'illustration. \*Prix catalogue conseillé V60 D3 Eco Man. Version Standard: 34.950 € t.vac.  
Offre valable jusqu'au 31/10/2018. Y compris, tous les avantages offerts par Volvo Car Belux et ses distributeurs participants.

NAMUR  
Chaussée de Marche 441  
081 310 911

MARCHE (Pl de Aye)  
Rue de la croissance 8  
084 456 438

LIBRAMONT  
Route de Neuchâteau 50  
061 315 415

ARLON-MESSANCY  
Route de Longwy, 594  
6700 Arlon

SONAMA  
DISTRIBUTEUR OFFICIEL VOLVO  
[www.sonama.com](http://www.sonama.com)



## Mot du Bourgmestre

Madame,  
Monsieur,  
Chers amis sportifs,

Le jeudi 27 septembre 2018, la Famenne Ardenne Classic vivra sa deuxième édition, avec pour départ et arrivée notre commune de Marche-en-Famenne.

Lorsque nous avons décidé de nous associer avec les membres du Cyclo-club Libramont-Chevigny pour les épauler, nous étions convaincus que leur sens de l'organisation serait rapidement reconnu. La première édition, en octobre 2017, n'a fait que confirmer que nous pouvions avoir toute confiance en l'équipe du Cyclo-club Libramont-Chevigny.

En un jour, elle a réussi le défi de faire l'unanimité parmi les coureurs et de séduire les instances internationales du cyclisme par son sérieux, bref, elle a réussi à placer la Famenne Ardenne Classic dans le calendrier des épreuves qui comptent ! Il nous faut aussi remercier le Wex, en tant que site de départ, pour son excellente collaboration.

Avec l'aide du Ministre wallon du Tourisme, René Collin, c'est donc avec enthousiasme que la Ville soutient cette deuxième édition, cette grande fête du vélo. La pratique du vélo n'est cependant pas uniquement sportive chez nous : comme vous pourrez le constater si vous sillonnez notre commune, nous avons beaucoup investi dans les pistes cyclables, les abris pour vélo... Le vélo pour tous est une de nos priorités et nous allons continuer à développer des projets.

Madame, Monsieur, chers amis cyclistes, nous vous attendons nombreux tout au long du parcours, le 27 septembre. Soyez les bienvenus à Marche-en-Famenne !

**André BOUCHAT**  
Bourgmestre de Marche-en-Famenne



# Organisation

## ▪ Club Organisateur

**ASBL Cyclo Club Libramont-Chevigny**  
Rue des Vieux Prés 14  
6860 Léglise

Site Web : [www.ccchevigny.be](http://www.ccchevigny.be)

E-mail : [info@ccchevigny.be](mailto:info@ccchevigny.be)



Fondé en 1980, le Cyclo Club Libramont-Chevigny est une école de cyclisme comptant plus de 200 coureurs engagés sous les couleurs du « Team Crabbe toitures – CC Chevigny ». Présent dans toutes les catégories d'âge et toutes les disciplines (route, piste, VTT, triathlon), notre club organise chaque année une quinzaine de jours de compétitions. Après le succès de la 1ère édition, notre volonté est de faire grandir la DH-Famenne Ardenne Classic pour offrir une vitrine médiatique au cyclisme en Province de Luxembourg.

[www.ccchevigny.be](http://www.ccchevigny.be)



## ▪ Direction de «La DH Famenne Ardenne Classic»



Site Web : [www.famenneardenneclassic.be](http://www.famenneardenneclassic.be)

E-mail : [info@ccchevigny.be](mailto:info@ccchevigny.be)

**Directeur course :** Laurent MARS  
**Coordination générale :** Vincent DELVOSAL  
**Logistique site départ :** Anthony HUBERT  
**Logistique site d'arrivée :** Nicolas WAUTHIER  
**Contacts invités VIP :** Vincent DELVOSAL

**Permanence & presse :** Camille FELLER  
**Coordination signaleurs :** Francis STEIFER  
**Coordination motos-sécurité :** Philippe JACOBY  
**Médecin-course :** Sven ADAM  
**Speaker :** Freddy HAVELANGE

## ▪ Jury et officiels

**Présidente :** Paula MARTINS (POR - commissaire UCI)  
**Commissaires :** Jean-Michel VOETS (commissaire UCI)  
Laurent GENETELLI (commissaire UCI)  
Bernard TONGLET  
Daniel FINCK (juge d'arrivée)  
**Commissaires-moto :** Jacques FLEMAL + x  
**Pilotes-moto :** Jean-Marc BETTONVILLE  
Ludo SCHAEKEN

**Délégué technique :** Robert BAY  
**Opérateur résultats :** Paul GOULEM  
**Photo-finish :** Christian BOUILLOT  
**Telecoms :** Michel HAVELANGE  
**Speaker Radio-Tour :** Jean-Pierre COPPENOLLE  
**Moto info :** Eddy LISSENS  
**Régulateur peloton :** Bob PEUTEMAN  
**Moto ardoisier :** Freddy HELLIN

## ▪ Numéros utiles

**Direction course :** +32 498 38 63 71  
**Coordination et secrétariat :** +32 475 65 32 73  
**Responsable site départ :** +32 495 77 46 92  
**Responsable site arrivée :** +32 495 64 08 53  
**Presse-Permanence :** +32 498 38 63 71  
**Accueil VIP :** +32 475 65 32 73

## ▪ Services médicaux - Hôpitaux

**MARCHE-EN-FAMENNE :** Hôpital Princesse Paola  
Rue du Vivier 21 - 6900 Marche-en-Famenne  
+32 84 21 91 11

**BASTOGNE :** Hôpital Sainte Thérèse  
Chaussée de Houffalize 1 - 6600 Bastogne  
+32 61 24 01 11

**LIBRAMONT-CHEVIGNY :** Centre Hospitalier de l'Ardenne  
Avenue de Houffalize 35 - 6800 Libramont-Chevigny  
+32 61 23 81 11



## Palmarès (1ère édition 2017)

**1er Moreno Hofland (NED)**  
*Lotto Soudal*  
**2ème Emiel Vermeulen (BEL)**  
*Roubaix Lille Métropole*  
**3ème Maxime Vantomme (BEL)**  
*WB Veranclassic Aquaprotect*



# Permanence et formalités de départ

**LIEU :** Wallonie Expo (WEX) - Rue des Deux Provinces - 6900 Marche-en-Famenne

## MERCREDI 26 SEPTEMBRE 2018

- 14h30-18h30 : permanence organisation/Presse (WEX - entrée Palais 6)
- 15h00-16h45 : inscription des équipes (WEX - salle de réunion Palais 6)
- 17h00 : briefing des directeurs sportifs (WEX - salle de réunion Palais 6)

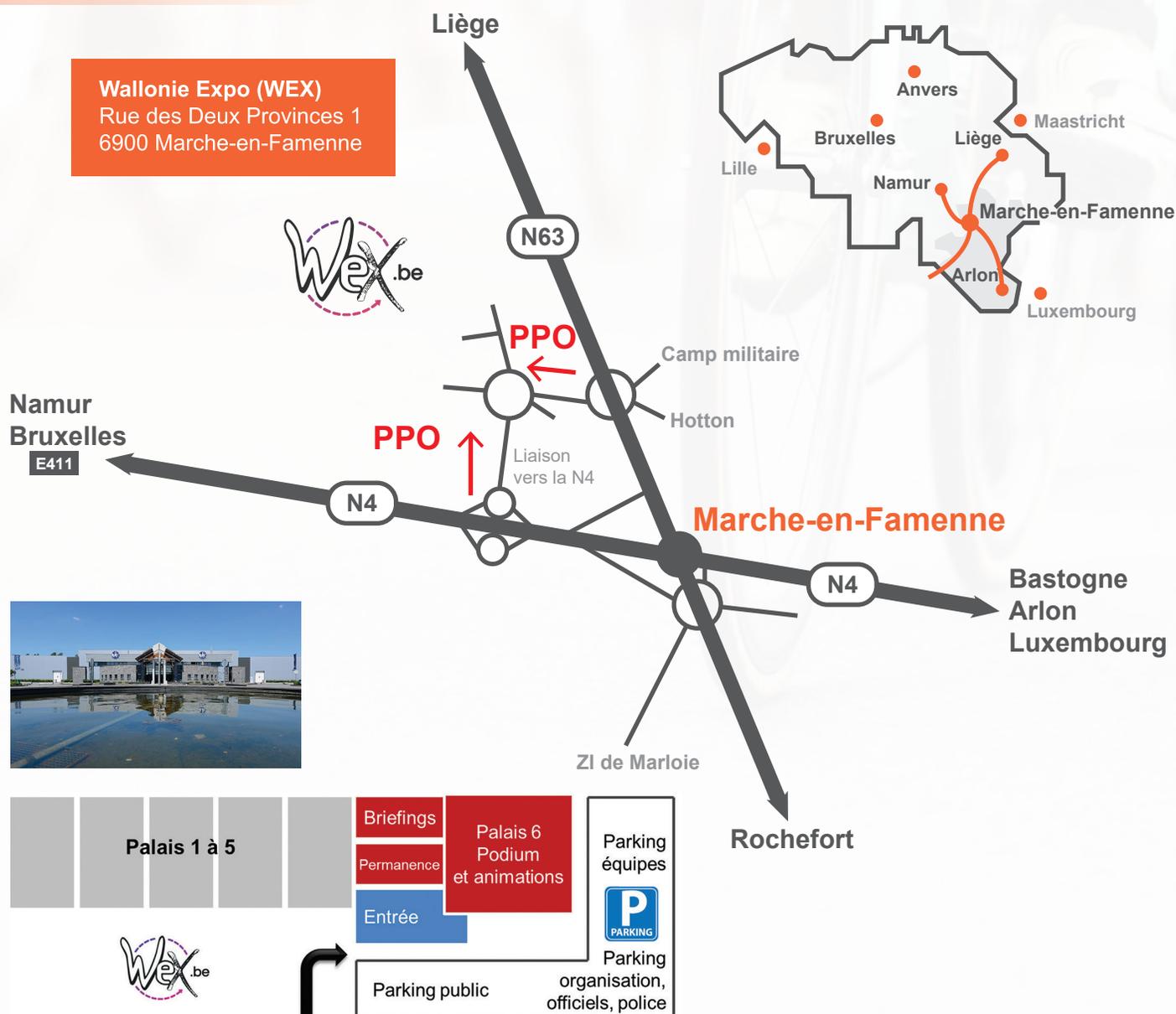
## JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

- 08h00 : ouverture permanence organisation/presse (WEX - entrée Palais 6)
- 09h30 : briefing sécurité course (WEX - salle de réunion Palais 6)
- 10h15-11h30 : podium signatures (WEX - Palais 6)
- 11h40 : départ fictif - (WEX - Palais 6)
- 11h45 : départ réel - Chée de l'Ourthe (entrée secondaire Camp Roi Albert)

# Implantation de l'organisation

## SITE DE DÉPART :

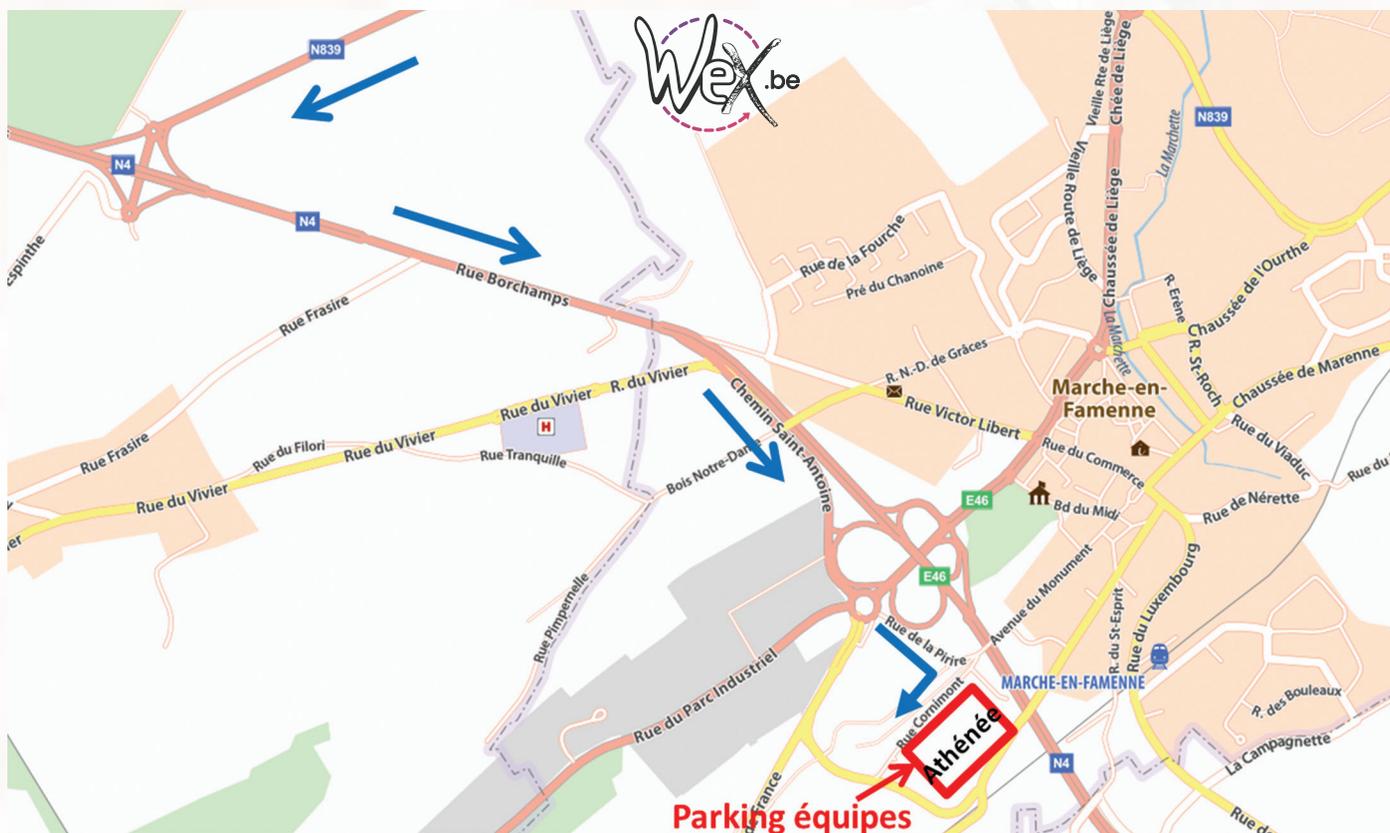
L'ensemble des formalités de départ sont organisées à l'intérieur du Wallonie Expo (WEX). Vaste parking à disposition des officiels, équipes et spectateurs.



## TRANSFERT BUS ÉQUIPES VERS LE SITE D'ARRIVÉE

### Itinéraire à suivre :

- Contournement Marche via N839
- N4 puis sortie Rochefort - Aye
- Rond-point de la Pirire : 3ème sortie (Magasin Leenbakker) vers Rue de la Pirire
- Au sommet de la Rue de la Pirire : à droite Rue Cornimont, puis entrer dans la cours de l'Athénée (suivre fléchage)



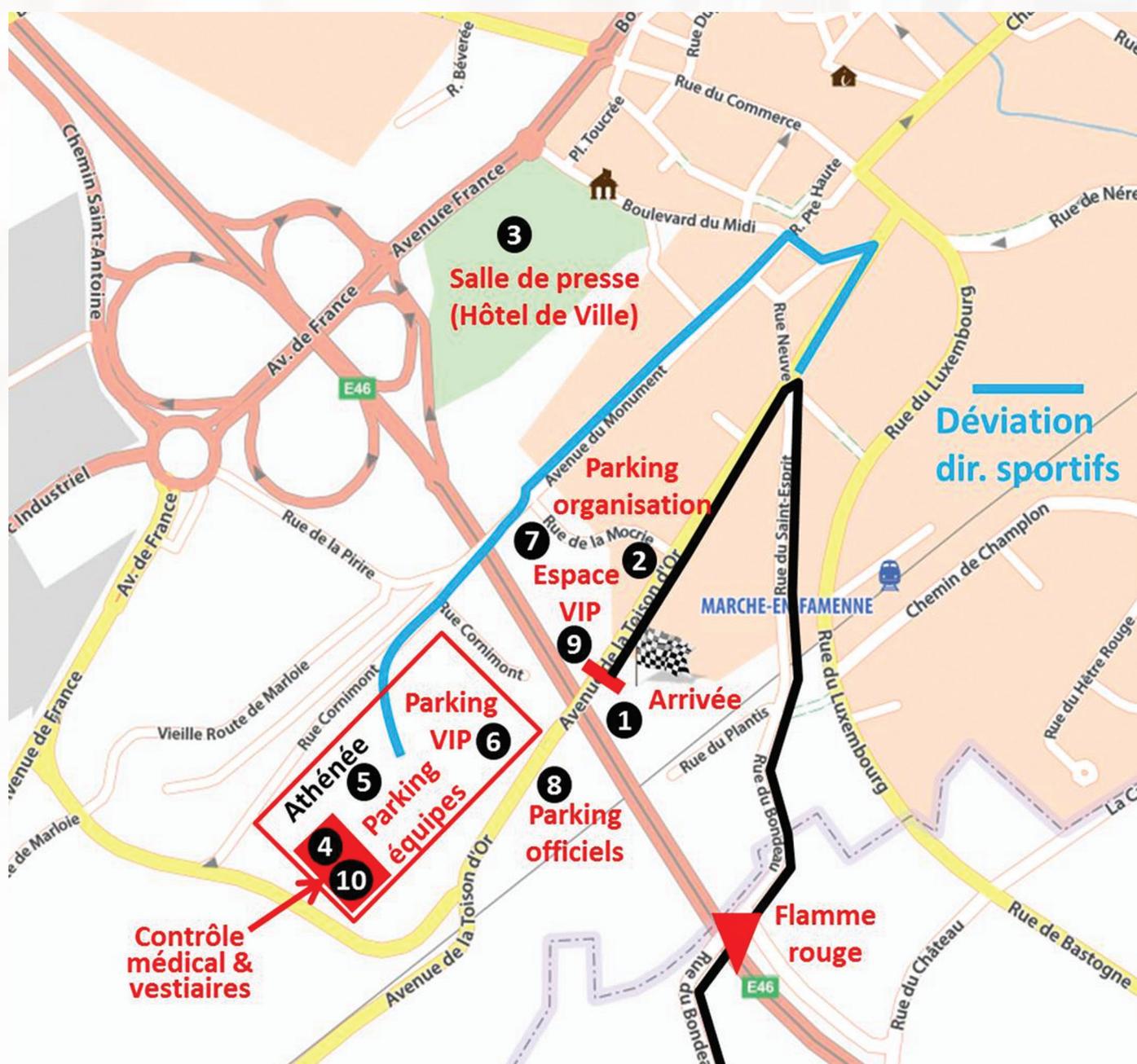
**CAPTAINS OF CYCLING**  
SINCE 1985  
POWERED BY **lotto**

**DEVENEZ CAPTAIN OF CYCLING  
ET VIVEZ LA COURSE AUX  
PREMIÈRES LOGES !**

REJOIGNEZ-NOUS SUR [WWW.CAPTAINSOFCYCLING.BE](http://WWW.CAPTAINSOFCYCLING.BE)

## IMPLANTATION DE L'ORGANISATION - SITE D'ARRIVÉE

- |                         |  |
|-------------------------|--|
| 1. Ligne d'arrivée      | Avenue de la Toison d'Or               |
| 2. Espace VIP           | Rue de la Mocrie                       |
| 3. Salle de presse      | Boulevard du Midi (Hôtel de Ville)     |
| 4. Contrôle médical     | Athénée Royal                          |
| 5. Parking équipes      | Athénée Royal (via Rue Cornimont)      |
| 6. Parking VIP          | Athénée Royal (via Rue Cornimont)      |
| 7. Parking Organisation | Rue de la Mocrie (via Av. du Monument) |
| 8. Parking officiels    | Avenue de la Toison d'Or               |
| 9. Permanence arrivée   | Avenue de la Toison d'Or               |
| 10. Vestiaires          | Athénée Royal                          |



# Règlement de l'épreuve

## ▪ Article 1 - Organisation

L'épreuve dénommée « La DH - Famenne Ardenne Classic » est organisée par le Cyclo Club Libramont-Chevigny ASBL, ayant son siège social Rue des Vieux Prés 14 à 6860 Léglise.

Elle se déroule le jeudi 27 septembre 2018 sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale (UCI). Le départ et l'arrivée auront lieu à Marche-en-Famenne. Le départ sera donné à 11h40 du Wallonie Expo (WEX) et l'arrivée se déroulera sur l'Avenue de la Toison d'or.

La distance est de 194,5 km (128,5 km + 3 circuits de 22 km).

## ▪ Article 2 - Type d'épreuve

La DH Famenne Ardenne Classic est réservée aux hommes Elites et est classée en catégorie ME 1.1 du calendrier Continental Europe Tour. Conformément au règlement de l'UCI, l'épreuve attribue des points pour le classement mondial UCI aux 25 premiers coureurs : 125-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5 et 3 points pour les coureurs classés de la 16ème à la 25ème place.

## ▪ Article 3 - Participation

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI World Teams (max 50%), équipes continentales professionnelles UCI, équipes continentales UCI, équipes nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7.

## ▪ Article 4 - Permanence

L'ensemble des formalités de départ auront lieu au Palais 6 du Wallonie Expo (WEX), Rue des Deux Provinces 1 à 6900 Marche-en-Famenne.

L'accueil, la confirmation des inscriptions par les Directeurs sportifs et le retrait des dossards se fera le mercredi 26 septembre de 15h00 à 16h45.

La réunion des Directeurs sportifs aura lieu le mercredi 26 septembre à 17h00 en présence des membres du jury. Une permanence sera organisée le mercredi 26 septembre de 14h30 à 18h30 et le jeudi 27 septembre à partir de 08h00. Elle se situera après le hall d'entrée du Palais 6 du WEX (voir plan ci-après).

## ▪ Article 5 - Radio-Tour et communication en course

Les informations course sont émises sur la fréquence Can.1-164.63125 Mhz. L'utilisation des liaisons radio ou autres moyens de communication à distance (« oreillettes ») par ou avec les coureurs est autorisée.

## ▪ Article 6 - Assistance technique neutre

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société VISION au moyen de 2 voitures et 1 moto.

## ▪ Article 7 - Ravitaillement

Deux zones de ravitaillement, pied à terre, sont prévues.

- La première est située dans la partie en ligne, entre les km 81,5 et 82,2.
- La deuxième est située dans les circuits locaux, 300m après la ligne d'arrivée. Le ravitaillement y sera possible après chaque passage de la ligne d'arrivée (km 128,8 - 150,8 et 172,8)

Une zone de collecte des déchets est prévue à l'entame et dans le prolongement de chaque zone de ravitaillement sur une distance de 1km.

## ▪ Article 8 - Délais d'arrivée

Conformément à l'article 2.3.039 du règlement de l'UCI, tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est pas retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Tout coureur ou groupe de coureurs attardés et accusant un retard de plus de 10 minutes par rapport au groupe le plus important (peloton) seront invités à mettre pied à terre. En cas de refus, ils seront considérés comme « coureur mis hors course ».

## ▪ Article 9 - Itinéraire horaire

L'itinéraire horaire figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cet itinéraire détaillé est tenu à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

## ▪ Article 10 - Signature de départ

Chaque équipe doit se présenter au complet lors de la signature sur le podium et chaque coureur est tenu, de signer la feuille de contrôle. Cette formalité prend fin au plus tard à 11h20. L'horaire de présentation des équipes sera transmis aux directeurs sportifs au plus tard la veille de la course.

## ▪ Article 11 - Contrôle antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique) s'applique conformément au Décret sur la lutte contre le dopage pris par le Gouvernement de cette Fédération.

Chaque coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage.

Le local destiné au contrôle antidopage se situe à l'Athénée Royal de Marche-en-Famenne, Avenue de la Toison d'Or 71. L'itinéraire d'accès au local destiné au contrôle antidopage figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Il fera l'objet d'un fléchage à partir de la ligne d'arrivée.

## ▪ Article 12 - Protocole

Les 3 premiers de l'épreuve, ainsi que le vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur, doivent se soumettre à la cérémonie protocolaire en respect de l'article 1.2.112 du règlement de l'UCI.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

## ▪ Article 13 - Pénalités

Le barème des pénalités de l'UCI est le seul applicable.

## ▪ Article 14 - Prix (barème UCI)

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de 15.020€ : **14.520€** (distribution selon le barème UCI - voir tableau ci-dessous) + **500 €** (vainqueur du Prix de Meilleur Grimpeur) :

Place	Prix	Place	Prix
1	5.785 €	11	150 €
2	2.895 €	12	150 €
3	1.445 €	13	150 €
4	715 €	14	150 €
5	580 €	15	150 €
6	435 €	16	150 €
7	435 €	17	150 €
8	290 €	18	150 €
9	290 €	19	150 €
10	150 €	20	150 €

## ▪ Article 15 - Prix du Meilleur Grimpeur

Une prime d'un montant de 500€ sera attribuée au vainqueur du Prix du Meilleur Grimpeur. Le lauréat est dans l'obligation de terminer l'épreuve dans les délais fixés à l'article 8 pour recevoir le prix.

Pour déterminer le lauréat, des points seront attribués lors du passage au sommet des côtes répertoriées pour le classement de ce Prix. 3pts, 2pts et 1pts seront respectivement attribués aux 3 premiers coureurs à passer au sommet de chacune de ces côtes.

En cas d'égalité de points à l'issue de l'épreuve, le nombre de premières places au sommet des côtes sera prioritaire. Si l'égalité persiste, le classement final de la course sera déterminant.

La liste des côtes répertoriées pour le classement du Prix du Meilleur Grimpeur figure dans la brochure officielle de l'épreuve. Cette liste sera tenue à la disposition des coureurs et des suiveurs accrédités à la permanence départ.

## ▪ Article 16 – Soins médicaux

Les soins médicaux en course sont assurés par un médecin désigné par l'organisateur. Deux ambulances suivent toute l'épreuve.

## ▪ Article 17 - Fléchage

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles noires sur fond orange. Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

Des flèches d'autres couleurs seront utilisées pour les itinéraires à suivre pour les accès départ, arrivée, way-in/way-out,... Un modèle de ces flèches sera exposé à la permanence.

La signalisation sera placée au plus tard la veille de la course. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du Code de la Route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs.



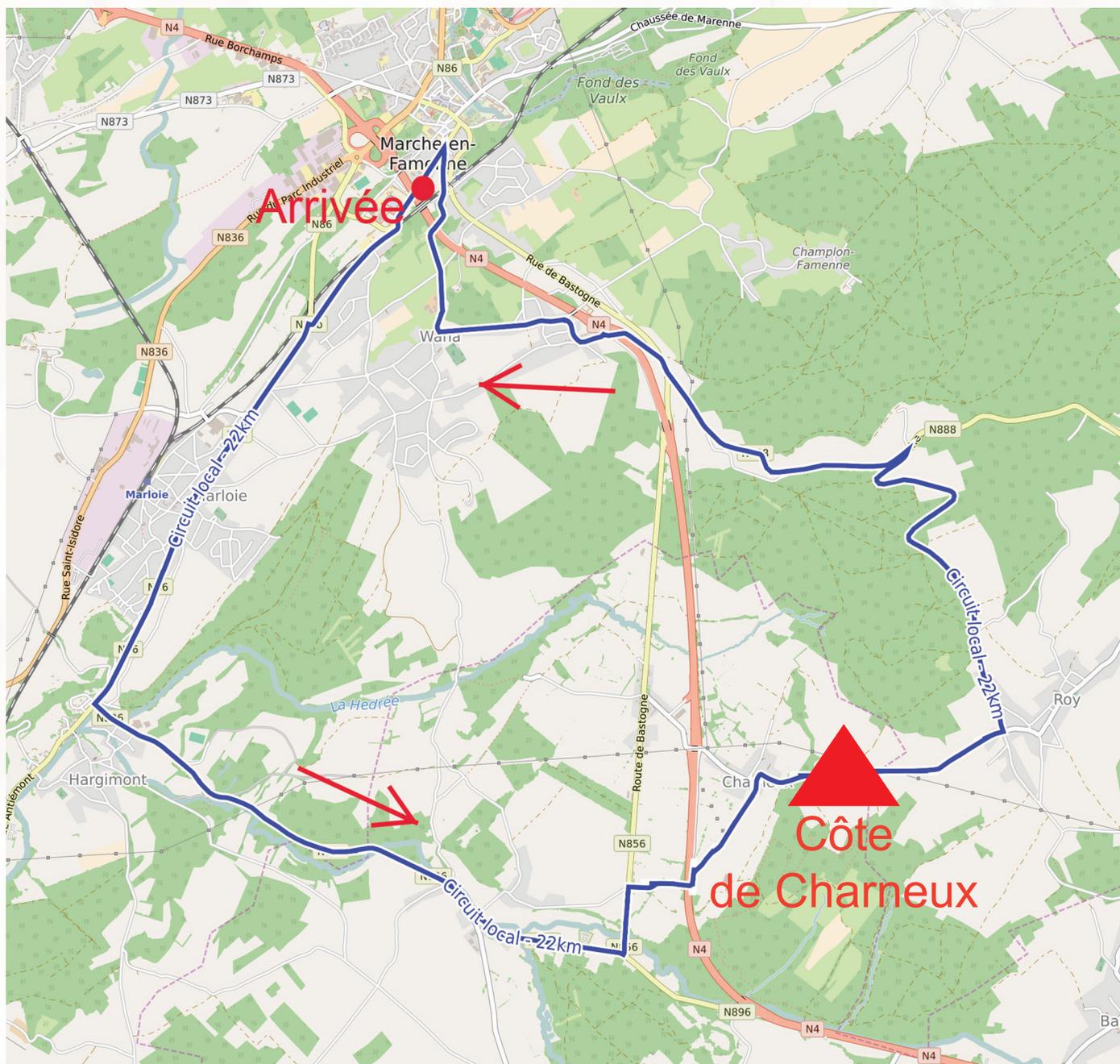
COMPTOIR FONCIER S.A.  
QUAI DE LA BATTE, 4 4500 HUY  
TÉL. : +32 (0) 85 270 400  
FAX : 32 (0) 85 270 401  
WWW.COMPTOIR-FONCIER.BE  
INFO@COMPTOIR-FONCIER.BE

## Nos partenaires techniques





# Circuit local : 22 km



## ■ Profil circuit local



# 3 derniers km



## ■ Profil 3 derniers kilomètres



# Itinéraire & horaire

## LA DH FAMENNE ARDENNE CLASSIC 2018 (Professionnels)

Km +	Itinéraire		Horaire
			40km/h
<b>MARCHE-EN-FAMENNE</b>			
0,0		WEX (départ fictif)	11h40
0,5	N839	Marche-en-Famenne	
1,5	N839-N86	Carrefour direction Hotton	
2,7	N86	Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire	
<b>0,0</b>	<b>N86</b>	<b>Chaussée de l'Ourthe - entrée camp militaire (départ réel)</b>	<b>11h45</b>
<b>HOTTON</b>			
1,4	N86	<b>DANGER : Passage à Niveau</b>	11h47
2,0	N86	Bourdon - <b>DANGER : 3 x Ilot central dans la traversée de Bourdon (sur 1500m)</b>	11h48
6,7	N86	Hotton	11h55
7,6	N86-N807	Hotton - à droite après le pont (Rue Haute, direction Soy - Erezée)	11h56
<b>EREZEE</b>			
12,5	N807	Soy	12h04
14,5	N807	Fisenne	12h07
16,1	N807-N841	Pont d'Erezée - <b>DANGER : Rond-point</b>	12h09
17,0	N841	Blier	12h10
18,8	N841	Amonines	12h13
<b>MANHAY</b>			
22,5	N841	Forge-à-la-Plez	12h18
26,5	N841	<b>GPM 1 : Côte de Dochamps</b>	12h24
<b>LA ROCHE-EN-ARDENNE</b>			
28,8	N841-N89	Samrée (à gauche direction Baraque Fraiture)	12h28
30,1	N89-VC	Carrefour - à droite direction Berismenil - Nadrin	12h30
34,2	VC	Bérismenil (tout droit direction Nadrin)	12h36
<b>HOUFFALIZE</b>			
36,2	VC-N860	Nadrin	12h39
40,3	N860	Mormont	12h45
42,5	N860-VC	Pont de Rensiwez - à droite direction Bonnerue	12h48
45,0	VC	<b>GPM 2 : Côte de Bonnerue</b>	12h52
45,3	VC	Bonnerue (tout droit direction Bastogne - Houffalize puis à gauche vers terrain de foot)	12h53
48,7	VC-N826	Vellereux (à droite, direction Libramont)	12h57
<b>BERTOEGNE</b>			
50,0	N826	Compogne - <b>DANGER : Ilot central</b>	12h59
53,6	N826	Bertogne (tout droit direction Marche-Libramont) - <b>DANGER : Rond-point</b>	13h04
55,3	N826	Gives	13h08
57,6	N826	Givroulle	13h11
59,1	N826	Salle	13h13
<b>SAINTE-ODE</b>			
61,6	N826	Barrière Hinck (tout droit direction Libramont)	13h17
63,2	N826	Sprimont	13h20
65,2	N826	Amberloup	13h23

LIBRAMONT-CHEVIGNY			
70,9	N826	Jenneville	13h31
71,5	N826	Moircy - <b>DANGER : Ilot central</b>	13h32
75,0	N826-VC	Freux (Freux-Suzerain, à droite direction Vesqueville)	13h37
78,0	VC	Carrefour à gauche direction Bras-Haut	13h42
80,0	VC	Bras-Haut (à droite Chemin de la Core)	13h45
81,0	VC	Pont au-dessus de la N89 - direction Hatrival	13h46
81,5	VC	<b>Zone de ravitaillement</b>	13h47
SAINT-HUBERT			
83,4	VC	Hatrival - <b>DANGER : Chicane étroite à l'entrée du village</b>	13h50
83,5	VC	Hatrival - Rue de Bras - à gauche Rue de Libin	13h50
84,5	VC	Hatrival - à droite Rue Namoiisy - à droite Chemin Dri Les Cortis	13h51
85,5	VC	Hatrival - <b>DANGER : Chicane étroite à la sortie du village</b>	13h51
87,0	VC-N808	Carrefour - Route des Forges, à droite direction Saint-Hubert	13h55
90,0	N808-N803	Saint-Hubert - A gauche direction Rochefort	14h00
94,0	N803	<b>GPM 3 : Côte de Saint-Hubert</b>	14h07
99,0	N803-VC	Awenne (à droite Rue du Ry Bellerose)	14h13
99,5	VC	Awenne (Grand Rue, Rue du Fourneau St-Michel)	14h15
101,0	VC	<b>GPM 4 : Côte d'Awenne</b>	14h17
103,5	VC-N849	Fourneau Saint-Michel (à gauche direction Nassogne)	14h20
NASSOGNE			
106,4	N849-VC	Carrefour à droite direction Nassogne (Côte du Crawy)	14h24
108,5	VC	<b>GPM 5 : Côte du Crawy</b>	14h28
109,0	VC-N889	Nassogne (Rue de Masbourg - à droite Rue de la Pépinette)	14h29
109,2	N889-VC	Nassogne (à gauche direction Marche - Rue de Marche)	14h29
109,4	VC	<b>DANGER : Rétrécissements avec plateau surélevé (4x sur 600m)</b>	14h30
114,2	VC-N896	Harsin (à droite direction Marche) - <b>DANGER : Ilot central en sortie de carrefour</b>	14h36
115,3	N896-N856	Harsin (à gauche direction Marche - Route de Bastogne)	14h38
117,1	N856-VC	Carrefour à droite direction Charneux (Rue de la Fontaine blanche)	14h40
117,5	VC	Charneux (Rue Fontaine blanche - Rue de Roy) - <b>DANGER : Rétrécissement avant sommet</b>	14h41
118,3	VC	<b>GPM 6 : Côte de Charneux</b>	14h43
MARCHE-EN-FAMENNE			
119,5	VC	Roy (carrefour à gauche Rue de la Hazette) - <b>DANGER : Rétrécissement avant le carrefour</b>	14h44
122,6	VC-N888	Carrefour à gauche direction Marche - Route de la Roche	14h49
124,8	N888-N856-VC	Hollogne - A droite puis gauche vers Marche-Waha (rue de la Rochette, rue du Petit-Bois)	14h52
125,7	VC	Waha (Rue du Petit-Bois, Rue Saint-Denis) - <b>DANGER : Rond-point</b>	14h53
126,3	VC	Waha (Rue St-Denis) - <b>DANGER : Rétrécissements avec plateau surélevé (2x sur 250m)</b>	14h54
126,7	VC	Waha (à droite Rue du Bondeau) - <b>DANGER : Virage avec revêtement en pavés</b>	14h55
127,8	VC	Marche-en-Famenne (Rue du St-Esprit) - <b>DANGER : Tunnel étroit (en descente)</b>	14h56
128,1	VC-N86b	Marche-en-Famenne (carrefour Av. de la Toison d'Or - à gauche) - <b>DANGER : épingle</b>	14h57
128,5	N86b	<b>Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 1er passage)</b>	14h58
128,8	N86b	<b>Zone de ravitaillement</b>	14h59
129,8	N86b-N86	Marche-en-Famenne (carrefour à gauche - Avenue de France) - <b>DANGER : Ilot central</b>	15h00
130,4	N86	Marloie - <b>DANGER : Ilot central</b>	15h01
132,0	N86	Marloie - <b>DANGER : Ilot central</b>	15h03
133,0	N86-N896	Hargimont (carrefour à gauche - direction Bastogne - Harsin)	15h05
NASSOGNE			
136,4	N896	Harsin - <b>DANGER : Ilot central</b>	15h10
137,5	N896-N856	Harsin (à gauche direction Marche - Route de Bastogne)	15h11
138,1	N856-VC	Carrefour à droite direction Charneux (Rue de la Fontaine blanche)	15h12
139,5	VC	Charneux (Rue Fontaine blanche - Rue de Roy) - <b>DANGER : Rétrécissement avant sommet</b>	15h14
140,3	VC	<b>GPM 7 : Côte de Charneux</b>	15h15

## MARCHE-EN-FAMENNE

141,5	VC	Roy (carrefour à gauche Rue de la Hazette) - <b>DANGER : Rétrécissement avant le carrefour</b>	15h17
144,6	VC-N888	Carrefour à gauche direction Marche - Route de la Roche	15h22
146,8	N888-N856-VC	Hollogne - A droite puis gauche vers Marche-Waha (rue de la Rochette, rue du Petit-Bois)	15h25
147,7	VC	Waha (Rue du Petit-Bois, Rue Saint-Denis) - <b>DANGER : Rond-point</b>	15h26
148,3	VC	Waha (Rue St-Denis) - <b>DANGER : Rétrécissements avec plateau surélevé (2x sur 250m)</b>	15h27
148,7	VC	Waha (à droite Rue du Bondeau) - <b>DANGER : Virage avec revêtement en pavés</b>	15h28
149,8	VC	Marche-en-Famenne (Rue du St-Esprit) - <b>DANGER : Tunnel étroit (en descente)</b>	15h29
150,1	VC-N86b	Marche-en-Famenne (carrefour Av. de la Toison d'Or - à gauche) - <b>DANGER : Epingle</b>	15h30
150,5	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 2ème passage)	15h31
162,3	VC	<b>GPM 8 : Côte de Charneux</b>	15h48
172,5	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 3ème passage)	16h04
194,5	N86b	Marche-en-Famenne (ligne d'arrivée - 4ème passage)	16h37

**MOBALPA**  
MARCHE-EN-FAMENNE

CUISINES • BAINS • RANGEMENTS  
LITERIE • STORES

R.N. 4 - 6900 MARCHE • 32 (0)84 311 298

[WWW.MOBALPA-MARCHE.BE](http://WWW.MOBALPA-MARCHE.BE)

Gaz - Pétrole - Pellets

Maison MARTIN

Bohan (Vresse/Semois)

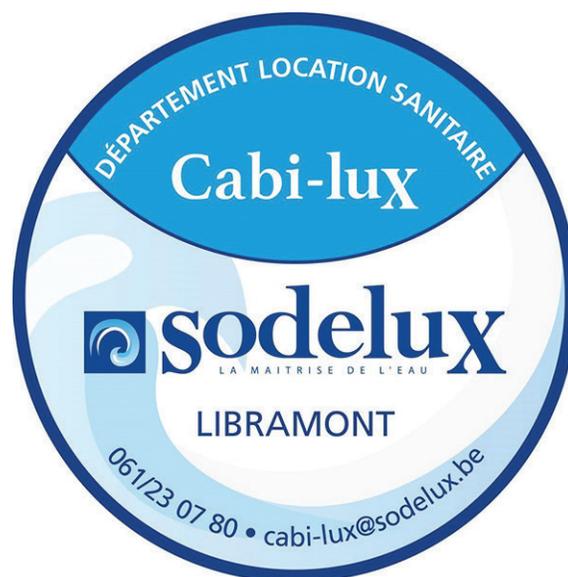
**ECOFORAGE**  
PUITS | POMPES | GEOTHERMIE

**INTERBLOCS**

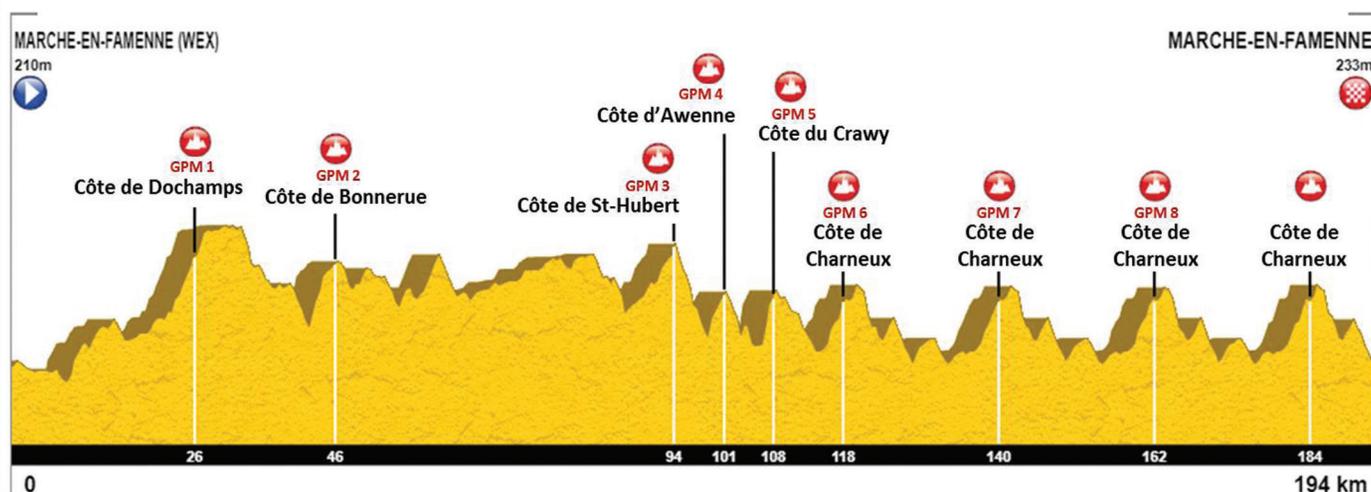
BÂTIR ET CRÉER EN BÉTON

**Tecniba**  
Quincaillerie Bastogne

**HUET**  
VOTRE PARTENAIRE UTILITAIRES  
HABAY-LA-NEUVE MARCHE-EN-FAMENNE



# Principales difficultés



## Prix du Meilleur Grimpeur

### ▪ Côtes répertoriées :

• GPM1	Km 26	Côte de Dochamps	3,0km à 4,0%
• GPM2	Km 46	Côte de Bonnerue	2,5km à 5,8%
• GPM3	Km 94	Côte de Saint-Hubert	4,0km à 3,0%
• GPM4	Km 101	Côte d'Awenne	2,3km à 4,5%
• GPM5	Km 108	Côte du Crawy	2,0km à 6,8%
• GPM6	Km 118	Côte de Charneux (1er passage)	2,6km à 4,3%
• GPM7	Km 140	Côte de Charneux (2ème passage)	2,6km à 4,3%
• GPM8	Km 162	Côte de Charneux (3ème passage)	2,6km à 4,3%

### Remarque :

Le 4ème (dernier) passage de la Côte de Charneux (km 184) n'est pas pris en compte pour le Prix du Meilleur Grimpeur.

**0496/231 141 - [info@geo-therm.be](mailto:info@geo-therm.be)**

**GEO-THERM**  
HEAT PUMPS

**HEAT PUMPS**  
**FLOOR HEATING & COOLING**

# Nos partenaires





**VAURIEN**



**Azur en Ardenne**



**Restaurant & Wellness**



**Hotel & Meetings**



**Azur en Ardenne**

Rue de la Jastrée 31 BE-6940 Durbuy  
086/21.94.00 - info@azurenardenne.be  
www.azurenardenne.be



**AUBERGE  
DE LA  
FERME**



**Cambrils Park**  
SPORT VILLAGE



**Floreal**  
Holidays

Retransmission en direct des images de la course

EN TELEVISION SUR LES



EN LIVESTREAM SUR



[www.dh.be](http://www.dh.be)



[www.directvelo.com](http://www.directvelo.com)



[www.facebook.com/BelgianCyclingFederation](http://www.facebook.com/BelgianCyclingFederation)



[www.facebook.com/MotomEDIATEAM.be](http://www.facebook.com/MotomEDIATEAM.be)

La **DH** Famenne  
Ardenne  
CLASSIC

